



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 14 novembre 2022

Présents : Marie BERTIN, Nicolas BESSE, Jean-Marc CHASTEL, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Agathe FAURE, Elise GAS, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Patrick KERAVEC, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Claudine MASSE, Marie-Anne MINI ep HAVARD DIT DUCLOS, Sophie POULAIN, Jérôme TELOHAND, Monique TISSOT, Anne-Caroline THOMAS, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG

2<sup>nd</sup> collège ; Anne MIZON, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Laurence ROUCOULY, Association de défense des arcades Rivoli

Excusés : Helen Anne BEILBY-ORRIN, Florent DIAN, Michel GENDROT, Victor GROS, Samira HERBAL, Alex HUANG, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN,

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Invités : Christophe DEVILLE

En introduction de la réunion Hélène DE BARMON propose aux personnes venant au Conseil de quartier pour la première fois de se présenter si elles le souhaitent. Elle donne ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la dernière séance.

Amina BOURI commence par faire un retour sur le Comité des historiennes et historiens de Paris Centre.

La dernière réunion du comité a permis d'aborder différents sujets :

- « Pelles Starck » : elles existent un peu partout en Europe et Amina BOURI indique qu'il n'est plus possible d'en installer de nouvelles à Paris. Le Conseil de quartier pourrait tout à fait financer leur remise en état avec son budget de fonctionnement ;
- Projet de tracé de l'enceinte Philippe Auguste : il s'agit d'un projet porté par un conseiller de quartier de Paris Centre. Le Comité réfléchit au meilleur moyen de mettre en avant ce tracé ;
- Fondation Besson : les nouveaux projets de la Fondation ont été présentés ;
- Plaques (de rues ou autres lieux) portant des noms de femmes : un vœu a été émis par le Comité afin que, le cas échéant, le nom de ces femmes soit complété d'un descriptif les concernant.

Parallèlement, le Comité étudie d'autres projets comme l'installation de plaques à hauteur d'enfants ou le développement d'autres parcours audio sur le modèle de « Gens de la Seine. Amina BOURI profite de ce point pour rappeler qu'un nouveau parcours autour de Mme de Sévigné est en cours de création.

Ces parcours, proposés par la Mairie, ne sont pas automatiquement mis en place via une signalétique. Ils peuvent aussi être disponibles en version papier ou numérique (tel que ce fut le cas pour le parcours dédié à Molière). C'est ainsi qu'une nouvelle carte est en cours de réalisation sur les différents lieux de vie de Victor Hugo à Paris Centre.

Concernant la révision du Plan Climat, une concertation très large va être organisée : habitants, commerçants, écoles, associations pour que la déclinaison du Plan climat de Paris Centre reflète le plus possible les problématiques du secteur. Pour les Conseils de quartier, la Mairie de Paris Centre propose une balade urbaine qui aura lieu le 26 novembre. Un apéro climat sera également organisé le 14 décembre.

Amina BOURI précise que le nouveau Plan climat sera mis en application en 2024.

Elle répond ensuite aux questions posées par le Conseil de quartier lors de la réunion précédente.

Le Conseil de quartier signale que rue des Petits Champs, au niveau de la BNF un gros transformateur électrique qui semble alimenter la BNF bloque le trottoir et oblige les piétons à passer sur la chaussée. Quand sera-t-il enlevé ?

La Mairie s'est rapprochée de la BNF Richelieu pour comprendre la situation et fera un retour au Conseil de quartier.

Agathe FAURE demande s'il est possible de faire un passage protégé pour les piétons.

Quelle est la proportion de logement sociaux à Paris Centre. (Incluant les nouveaux HLM du boulevard Morland)

Amina BOURI précise que les chiffres qu'elle va donner ne prennent pas en compte les nouveaux logements sociaux boulevard Morland :

- 1<sup>er</sup> arrondissement : 11%
- 2<sup>e</sup> arrondissement : 6%
- 3<sup>e</sup> arrondissement : 8%
- 4<sup>e</sup> arrondissement : 14% avant la livraison de Morland

Quelles sont les aides possibles de la Mairie pour raccorder son immeuble au chauffage urbain de la CPCU.

Amina BOURI explique qu'il y a eu beaucoup de changements au niveau de la CPCU à Paris. Être raccordé à la CPCU permet de ne pas subir la hausse des prix de l'énergie et puisque c'est à 50% de l'énergie renouvelable, ça va aussi dans le sens de la transition énergétique. La ville de Paris s'engage donc dans une démarche proactive pour qu'un maximum de logements soient raccordés. Pour cela, l'immeuble doit être situé à moins de 60 mètres du réseau de chaleur. D'autre part, le prix de raccordement a été divisé par 12 et les démarches ont été simplifiées afin d'inciter les copropriétés à s'y raccorder.

Tous les renseignements sont disponibles ici : <https://www.paris.fr/pages/le-raccordement-au-reseau-de-chaleur-dans-le-cadre-du-classement-22187>

Une restitution du bilan de l'étude BruitParif (suite au diagnostic territorial réalisé dans le quartier HBM, étendu à la rue Montmartre) est-elle envisagée ?

Les Conseillers de quartier Louvre-Opéra sont invités à la restitution qui aura lieu lors de la réunion du Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil le 17 novembre prochain. Les Conseillers de quartier ont déjà été invités à y participer, par mail.

Les bals organisés tous les week-ends place Colette sont-ils autorisés ?

Ces bals ne sont pas autorisés et ont déjà fait l'objet de verbalisations par la DPMP (un renforcement des contrôles a une nouvelle fois été requis).

En outre, le cabinet du Maire entretient des échanges permanents avec Monsieur Thelohand, le principal plaignant (ce dernier est informé chaque semaine des différentes actions menées par la DPMP qui ne peut toutefois être mobilisée en permanence sur ce site).

Jérôme TELOHAND confirme qu'il échange régulièrement avec le cabinet du Maire sur ce sujet, cependant il est surpris qu'un évènement non autorisé, qui a lieu chaque semaine, le même jour, à la même heure et systématiquement au même endroit ne puisse être stoppé définitivement.

Un bilan des terrasses sera-t-il effectué sur la période écoulée, en amont de la saison 2023 ? Des arrêtés d'abrogation seront-ils prononcés en cohérence avec les signalements DMR et les verbalisations effectuées ? Les conseils de quartier seront-ils associés à ce bilan de

par leur connaissance locale du terrain ? Quid des terrasses illégales qui par définition ne recevront pas d'arrêté d'abrogation puisque non autorisées ?

Une réunion de bilan devrait effectivement se tenir début 2023, la date n'est pas encore arrêtée mais le Conseil de quartier sera informé dès qu'elle aura été fixée.

Jean Marc CHASTEL signale avoir été injurié par les serveurs du bar Le Royal situé place André Malraux alors qu'il se plaignait de ses débordements. Hélène DE BARMON, rappelle qu'effectivement Le Royal fait partie des terrasses problématiques dans le quartier et explique que la police municipale est intervenue au Bistrot d'Edmond et a retiré tout le mobilier qui dépassait de l'emprise autorisée.

Jean-Marc CHASTEL a constaté une vraie amélioration dans le comportement des bistrotiers, bien que des dérives continuent à être observées alors qu'Hélène DE BARMON pense ne pas avoir observé de changements, alors que le Conseil de quartier a beaucoup travaillé à signaler les terrasses problématiques à la Mairie. Elle explique qu'elle n'est plus prête à s'investir dans ce travail systématique car même si la Mairie dit y attacher une grande importance, elle n'y voit pas d'avancée satisfaisante puisqu'elle considère que 95% des terrasses signalées par le CQ dès le mois d'avril étaient toujours en place au 30 octobre.

### **Groupement de Partenariat Opérationnel (G.P.O.)**

Laurence ROUCOULY, qui représente le Conseil de quartier aux réunions G.P.O., fait remarquer que la police intervient sur le sujet des terrasses. Le bistrot d'Edmond a d'ailleurs été évoqué lors de la dernière réunion G.P.O. Le commissariat estime qu'il arrivera à faire cesser les débordements de ce bar.

Pour le passage des Jacobins, le commissariat estime que, lorsque le bâtiment sera de nouveau occupé, les nuisances devraient cesser.

Au sujet des bus de tourisme, ces derniers sont interdits à Paris Centre. Les habitants ont la possibilité de les signaler via l'application « Dans Ma Rue » (DMR).

La police nationale chasse régulièrement les tuks-tuks lorsqu'ils s'attroupent quelque part. Laurence ROUCOULY signale qu'elle est en relation avec la Mission de contact et d'écoute de la Police nationale et qu'elle est en mesure de faire remonter les problématiques urgentes. La police a rappelé lors de cette réunion l'importance de déposer des mains courantes, et que les agents de police sont équipés pour les prendre directement dans la rue.

Concernant les nuisances sonores sur les Grands Boulevards et rue Montmartre, le commissariat semble considérer que le bruit est normal dans un quartier festif. Stéphane LEULLIER fait remarquer que les dérives sonores perdurent bien au-delà de 2h du matin et méritent d'être prises en compte.

Les réunions du G.P.O. devraient prochainement reprendre de façon mensuelle.

### **Plan de circulation**

Hélène DE BARMON explique que les élus travaillent à la modification du plan de circulation de Paris Centre avec pour objectif que le secteur ne soit pas un raccourci pour les personnes traversant Paris Centre. Deux marches exploratoires ont été organisées sur la base des remarques faites par le Conseil de quartier lors de la dernière réunion.

Un atelier a été organisé avec les habitants afin de proposer des modifications au plan de circulation. L'équipe d'animation a compilé toutes les propositions de la Mairie dans un questionnaire et propose aux conseillers de quartier d'y répondre afin de représenter l'opinion d'un plus grand nombre de personnes. Le sondage sera envoyé à un public un peu plus large que le Conseil de quartier pour une plus grande représentativité.

Le Conseil de quartier invitera Florent GIRY lors de la prochaine réunion pour lui présenter les résultats du sondage.

## **Logements sociaux**

Une délibération a été votée pour l'acquisition de logements sociaux au 24 rue de la Place du Marché Saint Honoré lors du dernier Conseil de secteur. Hélène DE BARMON demande ce que cela signifie concrètement. Amina BOURI répond qu'effectivement un programme d'acquisition de 14 logements sociaux a bien été voté lors du dernier conseil de secteur.

## **Budgets**

Hélène DE BARMON explique qu'il y a eu 29 réponses au questionnaire sur les budgets. Elle rappelle que le Conseil de quartier dispose de 3 305€ en fonctionnement et de 8 265€ en investissement suite au report des 20 000€ initialement alloués pour l'enquête acoustique de BruitParif.

Hélène DE BARMON rappelle que le banc voté l'année dernière par le Conseil de quartier n'a pas encore été installé.

Ont été proposés :

- De nouveaux emplacements de bancs ont été proposés par les membres du Conseil de quartier : 2 bancs place du Marché Saint Honoré, 1 au niveau du 30 rue Croix des Petits Champs, 3 autour de la place des Victoires, 1 supplémentaire place Colette et 1 place André Malraux ;
- de nouvelles signalétiques culturelles ;
- la végétalisation de la place André Malraux et il est demandé si cela peut se faire avec le budget du Conseil ou si cela doit être fait avec « Embellir votre quartier ». Alexandre BAUX-DE CASTRO explique que les deux solutions sont possibles ; cela peut se faire avec le budget du Conseil de quartier si celui-ci dispose d'un permis de végétaliser mais que ce projet pourrait également être proposé dans le cadre « Embellir votre quartier » ;
- Un projet d'éclairage lumineux pour sécuriser les passages piétons a également été proposé : un passage piéton de ce type a été mis en place dans le 15<sup>e</sup> arrondissement ;
- Mais aussi l'installation de feux rouges cyclistes rue de Rivoli, des cendriers pédagogiques, des distributeurs de sacs pour les déjections canines.

Les 3 projets ayant remporté le plus de suffrages sont les suivants :

- Installation de poubelles « Cybel » 10 000€
- Installation de bancs 10 000€ 1 banc place Colette, 1 banc place du Marché St-Honoré (20 rue Croix-des-Petits-Champs), 1 banc place du Marché Saint Honoré (Frédéric LEPINE explique qu'il existe déjà un banc qui est endommagé à cet endroit)
- Le Conseil de quartier vote pour l'installation rue de Rivoli de feux tricolores à destination des cyclistes venant de la place de la Concorde
- La mise en place de signalétiques culturelles. Pour ce projet Amina BOURI signale qu'elle a demandé au comité des historiennes et historiens quelle signalétique leur paraîtrait pertinente pour Paris Centre. Ils doivent revenir vers elle.

Pour le budget de fonctionnement, le Conseil de quartier souhaite financer le nettoyage des « pelles Starck » du quartier.

Le Conseil de quartier demande également s'il est possible de faire un pot de fin d'année où chacun apporterait quelque chose, lors de la prochaine réunion du 12 décembre.

## **Questions/remarques**

## **Voirie**

Plusieurs nids de poule sur le boulevard de l'Opéra et le CQ demande s'il est possible que les services de la Mairie les réparent.

Le Conseil de quartier va également recenser les endroits où il manquerait des « abaissés de trottoirs » (ou « bateaux ») pour ensuite les signaler à la Mairie.

### **Travaux**

Est-il possible de mettre en place un passage protégé provisoire pour les piétons, rue des Petits-Champs, à l'endroit où le transformateur de la BnF Richelieu empêche les piétons de passer sur le trottoir ?

### **Fontaine Louvois**

Il est demandé ce qu'il s'est passé fontaine Louvois car les vasques sont remplies de mousse depuis environ 10 jours.

### **Ancien bâtiment BNP place du Marché Saint Honoré**

Quelles sont les informations dont la Mairie dispose concernant l'ancien bâtiment BNP car il semblerait qu'une demande de permis de construire soit en cours d'instruction ?

### **Collecte des déchets alimentaires**

Plusieurs habitants signalent à nouveau que, dans leur immeuble, le bac marron n'est plus collecté.

### **Bibliothèque Charlotte Delbo**

Plusieurs habitants s'inquiètent du fait qu'il y ait moins de fréquentation à la bibliothèque Charlotte Delbo. En conséquence, le Conseil de quartier souhaite les inviter à venir présenter leurs activités lors de la réunion du mois de janvier et à participer au Conseil de quartier comme membre du second collègue.

### **Liens utiles**

- ✓ [Lien vers les comptes-rendus :](#)
  - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ [Lien Twitter :](#)
  - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ [Lien vers l'OpenAgenda :](#)
  - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

La prochaine réunion se tiendra le 12 décembre à 19h à la Fabrique de la Solidarité.